

Présentation d'un mémoire de fin d'études
Le JEUDI 7 DÉCEMBRE 2006
Au local SF-119 de la Faculté de foresterie

9 h 00 *Mot de bienvenue*

9 h 10 **Luc Bourgoin -** La certification forestière pour les boisés privés :
Évaluation du potentiel que présente le Comté de
Madawaska face à l'implantation du système Pan-
canadien

La certification forestière, servant d'outil pour mener à la foresterie durable, est en plein essor au Canada. L'objectif de ce travail consistait à définir le potentiel du comté de Madawaska face à l'instauration du système Pan-canadien, qui est à l'essai dans le comté de Northumberland. Afin de comparer la situation des deux comtés, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées avec les principaux acteurs, soit les propriétaires, l'industrie et une organisation responsable de la gestion du programme. Suite aux expériences de Northumberland, quatre éléments ont paru favorables à la mise en place du programme de certification : s'effectuer sur une base volontaire; n'avoir aucun frais d'inscription; offrir différents bénéfices aux propriétaires, plus particulièrement une prime; et être géré par une organisation responsable de la promotion du programme ainsi que de la coordination de ses activités. L'étude de la situation effectuée au Madawaska démontre que l'implication de l'industrie, sous forme de prime, ne semble pas être possible pour l'instant. De plus, la promotion et coordination du programme nécessitent des fonds additionnels pour financer l'organisation et ses activités. Sans davantage d'argent provenant du gouvernement ou de l'industrie, des frais d'inscription risqueraient d'être nécessaires, et ceci avec peu de bénéfices offerts aux propriétaires. Pour conclure, nous pouvons déduire que le moment n'est pas propice à l'instauration d'un tel système dans le comté de Madawaska. Néanmoins, si la tendance vers la certification se maintient, il pourrait être profitable pour les acteurs de se préparer à une telle éventualité.

9 h 40 *Clôture*